



Contrat d'adhésion

SARL NOWIDO – 88 Bd de Picpus – 75012 PARIS

01.43.46.35.32 www.letablisienne.com

RCS 523 437 358 00022 Paris

Inscription N° Date de validité : Renouvellement :	
Mode de règlement	Date de règlement :
<input type="checkbox"/> ESPECES€ <input type="checkbox"/> VIREMENT.....€ <input type="checkbox"/> CHEQUE.....€ <input type="checkbox"/> CARTE BANCAIRE€ <input type="checkbox"/> STIPE.....€	
<input type="checkbox"/> Cadeau	N° de Commande
<input type="checkbox"/> Forfait ou Nombre d'Heures :	
<input type="checkbox"/> Stage /Cours : Nom de(s) atelier Date..... Nom de(s) atelier Date..... Nom de(s) atelier Date.....	
<input type="checkbox"/> Adhésion : <input type="checkbox"/> L'Établisienne (15€) <input type="checkbox"/> A l'Étage (5€) à partir du/...../..... Frais d'inscription €	

Coordonnées de l'adhérent (que nous ne divulguons pas) <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom	
Prénom.....Né(e) :/...../.....	
Adresse	
Code postalVille.....	
Mail :.....	
Tél. mobile	
Identité du bénéficiaire pour les enfants :	
Nom :	Prénom(s) :
Date de naissance :	
L'apposition de votre signature au contrat d'adhésion L'Établisienne entraîne et vaut reconnaissance et acceptation des conditions générales de vente de l'adhésion au verso. J'ai lu, compris et accepté les conditions, informations et notifications figurant dans le présent contrat d'adhésion à L'Établisienne. J'ai également lu le règlement intérieur de l'Atelier et pris connaissance des fiches de sécurité du matériel en menuiserie.	
<input type="checkbox"/> En cochant cette case j'accepte de recevoir la Newsletter de L'Établisienne	

L'adhérent déclare signer le présent contrat suite à une démarche spontanée de sa part.

Fait à Paris, le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

PRÉAMBULE

L'Établiesienne est un espace ouvert au public dédié au bricolage-décoration, à l'ameublement et plus généralement au faire soi-même. Au sein de cet espace l'Établiesienne met à la disposition de ses Adhérents et de leur(s) enfant(s) des Espaces de Travail, des Espaces de Stockage, des outils et un Service permettant de réserver et de louer les dits espaces et outils.

L'Établiesienne est exploité par la société NOWIDO SARL immatriculée au RCS de Paris B 523 437 358 dont le siège social est situé au 88 boulevard de Picpus Paris 12ème.

1- OBJET ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

L'Adhérent et son (ses) enfant(s) font partie d'une communauté à l'intérieur de laquelle le respect des règles est important pour la qualité du service dont tout le monde profite. Le présent contrat d'adhésion a pour objet de définir le cadre commercial et juridique des relations entre l'Établiesienne et l'adhérent, bénéficiaire des services offerts par l'Établiesienne. En utilisant les services proposés par L'Établiesienne vous acceptez de respecter sans réserve les conditions générales de vente ci-après définies. Il est rappelé que l'Établiesienne se réserve le droit de modifier les termes, conditions et mentions des présentes à tout moment. Il est ainsi conseillé à l'Adhérent de consulter régulièrement la dernière version des Conditions Générales de vente.

2- DEFINITIONS

- « Adhérent » fait référence au client qui a souscrit au contrat d'adhésion et accepté les présentes conditions générales
- « Participant » fait référence au bénéficiaire des prestations offertes par L'Établiesienne.
- «Espace de Travail» et «Espace de Stockage» font références aux espaces situés 88 boulevard de Picpus Paris 12ème mis à disposition par l'Établiesienne, ou aux espaces utilisés par l'adhérent lors de sa réservation en particulier.
- «Espace de Travail» et «Espace de Stockage» sans autre précision, font références aux espaces et à leurs équipements.
- «Équipement» fait référence à tout accessoire ou aménagement permettant l'accès et l'utilisation de l'Espace de Travail ou de Stockage (outils, clés, notices, livres, magazines, documents, sanitaires, etc.).

3- DESIGNATION DES PRESTATIONS

Pour l'utilisation des espaces en libre-service, les adhérents ont le choix entre plusieurs formules d'abonnement et une facturation à la consommation.

La location d'espace de travail fonctionne pendant les heures d'ouverture de l'établissement. Les espaces de stockage sont réservés en priorité aux adhérents ayant un forfait de location d'espace de travail en cours de validité.

Les plannings de cours, les horaires d'ouverture remis à l'inscription ne sont pas contractuels et peuvent être modifiés à tout moment sans aucune indemnité. Durant la période estivale, L'Établiesienne peut appliquer des amplitudes horaires réduites.

4- CONDITIONS D'ACCES

L'accès à L'Établiesienne est ouvert aux majeurs et aux mineurs à condition que ces derniers soient encadrés par le personnel de l'Établiesienne et/ou sous autorisation et contrôle parental.

Pour devenir « Adhérent », il conviendra donc :

- d'avoir 18 ans révolus (ou atteint la majorité dans son pays de résidence) au jour de l'adhésion ou de justifier d'une autorisation parentale.
- de pouvoir justifier d'une assurance responsabilité civile en cours de validité
- d'avoir accepté et signé le présent contrat

5- CONDITIONS D'UTILISATION DES ESPACES DE TRAVAIL, DE STOCKAGE ET DE L'EQUIPEMENT

Seul un Adhérent ou Participant dûment habilité est autorisé à louer et utiliser un Espace de travail sans l'accompagnement d'un membre de l'Équipe de l'Établiesienne.

L'Adhérent n'est pas autorisé à prêter l'espace même à un autre Adhérent sans en informer au préalable l'Établiesienne.

L'Adhérent s'engage à utiliser l'espace dans des conditions normales d'utilisation, dans le respect des aménagements, des personnes et de leurs biens et des règles de sécurité. Il est interdit à un Adhérent de vendre, louer ou prétendre donner à un tiers des droits légaux sur l'espace.

L'adhérent ne peut pas permettre l'utilisation ou utiliser l'espace pour des prestations rémunérées, pour la formation ou des démonstrations sans avoir au préalable accepté le contrat et les conditions particulières liées à cette utilisation.

Le non-respect d'une des conditions d'utilisation décrites ci-dessus autorisera l'Établiesienne à résilier le contrat aux torts exclusifs du membre.

6- DROITS ET ENGAGEMENT DE L'ETABLISSEMENT

L'Établiesienne maintiendra l'équipement et l'espace en bon état de fonctionnement et de propreté.

L'Établiesienne n'est pas responsable de la perte ou des dommages atteignant les objets introduits dans l'espace.

L'Établiesienne n'est pas responsable des blessures infligées à soi-même ou par un tiers.

Le Service offert par L'Établiesienne étant fondé sur le respect des règles communes par les Adhérents, parmi lesquelles les respects des horaires, l'Établiesienne ne peut être tenu responsable du fait qu'un espace de Travail réservé ou un outil ne soit pas disponible. Cependant l'Établiesienne s'engage à faire de son mieux pour résoudre tout problème lié à une réservation (retard du précédent locataire, indisponibilité de l'espace de Travail, d'un outil...)

L'Établiesienne ne peut garantir la location d'un espace dont la disponibilité et la réservation n'aurait été vérifiée au préalable. La disponibilité des espaces peut varier, il convient d'effectuer une réservation.

L'Établiesienne se réserve le droit de modifier les horaires et jours d'ouverture à la location.

7- DROITS ET ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

Le parent reste seul responsable de son (ses) enfants, lequel n'est (ne sont) pas autorisé(s) à pénétrer seul(s) dans l'atelier.

De la prise de possession jusqu'à la restitution, l'Adhérent ayant effectué la réservation à la pleine et entière responsabilité de l'Espace de Travail et de l'Équipement qui lui a été loué.

L'adhérent bénéficiera des avantages suivants :

- Le droit d'utiliser l'espace désigné par L'Établiesienne sous réserve d'avoir réglé les frais inhérents.

8- DUREE

Les présentes Conditions Générales, et toute modification publiée de celles-ci, resteront en vigueur aussi longtemps que l'utilisateur utilise les services fournis par L'Établiesienne ou qu'il sera Adhérent.

L'inscription annuelle (dont le résumé des conditions générales est décrit ci-dessous) prendra fin d'elle-même au 365ème jour.

9- CASIER - VESTIAIRE

En cas d'utilisation par le Participant d'un casier individuel à fermeture traditionnelle, il lui est expressément rappelé l'obligation de se pourvoir d'un cadenas de sécurité afin de pouvoir le fermer. Le cadenas reste la propriété du Participant.

Il est rappelé expressément au membre que les vestiaires ne font l'objet d'aucune surveillance spécifique.

Le Participant reconnaît ainsi avoir été parfaitement informé des risques encourus par le fait de placer des objets de valeur dans les espaces communs.

10- REGLEMENT INTERIEUR

Le Participant déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché dans L'Établiesienne, qui contient notamment les règles de bonne conduite et de sécurité, et y adhérer sans restriction ni réserve. En cas de non-respect du règlement intérieur, et après mis en demeure d'avoir à s'y conformer, si l'infraction reprochée persiste ou se reproduit, L'Établiesienne pourra résilier immédiatement l'abonnement et ce, sans dédommagement, ni indemnité.

11- PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Sauf exception, les tarifs sont fixés en euros et TTC (Toutes Taxes Comprises). Ils ne tiennent pas compte des taux de change et des éventuels frais liés à un mode de paiement particulier. L'Établiesienne peut à tout moment modifier ses tarifs.

12- RESILIATION

A l'initiative de l'Adhérent :

L'Adhérent peut mettre un terme à son Adhésion à tout moment, pour n'importe quelle raison, à condition de prévenir l'Établiesienne par courrier ou par mail. Il est entendu que le montant des frais d'inscription perçus restera acquis.

A l'initiative de L'Établiesienne :

L'abonnement est résilié de plein droit par L'Établiesienne aux motifs suivants :

- en cas de non-respect du règlement intérieur
- en cas de fraude dans l'utilisation de l'abonnement.
- en cas de fraude dans la constitution du dossier d'abonnement, fausse déclarations, falsification de pièces.
- en cas de défaut de paiement, étant précisé qu'un premier incident de paiement donne lieu à la suspension de la carte d'adhésion, en attendant régularisation, mais que deux défauts de paiements, consécutifs ou non, peuvent donner lieu à la résiliation de l'abonnement.

En cas de résiliation à son initiative pour un ou plusieurs de ces motifs, le montant des frais d'inscription perçus restera acquis à L'Établiesienne, sans préjudice de sa faculté d'engager toutes poursuites qu'il estimerait utiles. Dans ces cas, le montant des frais d'inscription et d'abonnement reste acquis à L'Établiesienne.

13- MATERIEL

Chaque Participant à l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié par l'Établiesienne.

Les adhérents sont tenus d'utiliser le matériel conformément à leur objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, est interdite.

Les livres, magazines, outils et autres ressources mises à la disposition des adhérents ne peuvent pas être empruntés, sauf autorisation spéciale donnée par le responsable de l'Établiesienne. Ils ne doivent pas quitter les locaux de l'Établiesienne.

À la fin de son temps de location, l'adhérent est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'Établiesienne.

14- RESPONSABILITE CIVILE / DOMMAGE CORPOREL

L'Établiesienne est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de son personnel.

Cette assurance a pour objet de garantir L'Établiesienne contre les conséquences pécuniaires et de responsabilité civile encourues au titre des dommages causés à autrui du fait de l'exploitation : dommages corporels, matériel, immatériel...La responsabilité de L'Établiesienne ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de

sécurité ou de l'utilisation inappropriée des appareils ou autres installations par les Adhérents et Participants.

De son côté, le participant est invité à souscrire une police d'assurance Responsabilité Civile personnelle, le couvrant de tous dommages qu'il pourrait causer à des tiers, de son propre fait, pendant l'exercice des activités de L'Établiesienne. L'Adhérent se déclare donc d'accord avec le fait que l'Établiesienne et ses employés ne peuvent être tenus pour responsables au cas où lui ou son (ses) enfant(s) ou encore ses invités seraient blessés ou si ses biens étaient endommagés au sein de l'Atelier de l'Établiesienne.

Aucune poursuite ne saurait donc être engagée à l'encontre de l'Établiesienne et ce quelle que soit la blessure ou le dommage subi par les personnes ou les biens lors de la présence des participants dans l'atelier de l'Établiesienne.

15 - CAS DE FORCE MAJEURE

Le participant reconnaît que son adhésion lui ouvre droit à l'utilisation des installations et au bénéfice des prestations énoncées ci-contre. En cas de non-utilisation définitive de ce droit pour une cause indépendante de sa volonté, c'est-à-dire pour un motif légitime ou en cas de force majeure, le participant peu demander la résiliation de son abonnement par courrier recommandé avec avis de réception, adressé à L'Établiesienne.

La résiliation est effective à l'issue d'un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de réception de la demande de résiliation.

16 - RETRACTATION

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, pour toute commande de produits et de cartes cadeaux, le client dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours, à compter de sa réception, permettant au client d'annuler totalement ou partiellement sa commande sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts.

Pour exercer son droit de rétractation, le client peut utiliser le bordereau type de rétractation (disponible ci-après) ou tout autre moyen (papier libre) comportant sa décision de rétractation sans ambiguïté et l'adresser avant l'expiration du délai à L'Établiesienne 88, boulevard de Picpus 75012 PARIS ou par email à laurence@letabliesienne.com

17 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'Établiesienne est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle (tels que notamment droits d'auteur, droits voisins, droits de marque, droits des producteurs de bases de données) portant tant sur la structure que sur tous les contenus (tels que notamment images, sons, vidéos, photographies, logos, marques, éléments graphiques, outils, logiciels, documents et toutes autres données) des supports de communication et de formation développés par L'Établiesienne.

Toute reproduction, représentation, publication, transmission, utilisation ou modification, intégrale ou partielle de ces contenus, faite sans l'autorisation écrite de L'Établiesienne est illicite. Ces actes illicites engagent votre responsabilité et sont susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires à votre encontre et notamment pour contrefaçon.

18 - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Vous êtes seul responsable des données que vous communiquez à L'Établiesienne et vous déclarez que les données fournies à l'occasion de votre inscription sont parfaitement renseignées et exactes. Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Vous êtes informé de ce que les informations nominatives signalées comme étant obligatoires sur les formulaires et recueillies dans le cadre des prestations fournies par L'Établiesienne sont nécessaires pour l'exécution de celles-ci. Ces informations sont **destinées exclusivement à L'Établiesienne** et à ses partenaires contractuels pour les besoins de l'exécution des présentes conditions générales. Vous disposez des droits d'opposition (art. 26 de la loi), d'accès (art. 34 à 38 de la loi) et de rectification (art. 36 de la loi) des données vous concernant. Vous pouvez exercer directement ces droits en adressant votre demande à « Service des Données Personnelles L'Établiesienne 88 boulevard de Picpus 75012 Paris ».

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs peuvent exercer leur droit d'accès, pour connaître les données personnelles les concernant, en écrivant à l'adresse électronique suivante : laurence@letabliesienne.com

Les informations ne sont pas communiquées à d'éventuels partenaires commerciaux ni à des tiers, sauf autorisation expresse et préalable du client.

Pour ne plus recevoir des appels téléphoniques commerciaux nous sollicités, vous pouvez vous inscrire sur la liste Bloctel <https://www.bloctel.gouv.fr/>

19 - LITIGE ET MEDIATION

Les parties conviennent de s'efforcer de régler à l'amiable les problèmes qui pourraient survenir dans le cadre de l'application des présentes. Le consommateur peut soumettre le litige à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

Le consommateur, personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, ou libérale pourra avoir recours au médiateur : <https://www.anm-conso.com/site/particulier.php> dans un délai de 12 mois suivant l'envoi d'une réclamation écrite auprès du professionnel.

20 - LOI APPLICABLE COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

De convention exprès entre les parties, le présent contrat est soumis au droit français.

À défaut de solution amiable, tout litige susceptible de s'élever entre les parties à propos, de l'exécution, de l'interprétation ou de la résiliation-résolution du Contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux compétents de Paris ou du domicile du signataire et ce y compris en cas de référé, de requête ou de pluralité de défendeurs.

FORMULAIRE DE RETRACTATION

A l'attention de l'Établisienne – SARL NOWIDO 88boulevard de Picpus 75012 PARIS

Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signatures(s) du (des) consommateur(s) uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier.

Date :

(*) Rayez la mention inutile